

## DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

# Convention matrimoniale : choisissez le « sur-mesure »

Cette formation a pour but de permettre d'identifier les contraintes et les besoins spécifiques à chaque couple, d'anticiper l'évolution des situations de chacun (per-sonnelles et professionnelles). Elle vise la maîtrise des règles fondamentales du contrat de mariage et du changement de régime matrimonial.

### OBJECTIFS

- Identifier les contraintes et les besoins spécifiques à chaque couple.
- Anticiper les évolutions : profession, enfants, décès, séparations, endettement, etc.
- Maîtriser les règles fondamentales et la technique des avantages matrimoniaux.
- Sortir des solutions toutes faites
- Savoir proposer des conventions matrimoniales « sur mesure »

### PÉDAGOGIE

Bertrand DESFOSSÉS et Anne-Cécile MARC-BOUIN  
Juristes consultants et Animateurs de formation du CRIDON LYON

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Examens de cas concrets
- Apprendre à se poser et à poser les bonnes questions
- Imaginer et mettre en œuvre des solutions variées et originales
- Propos illustrés de jurisprudences récentes et de doctrines
- Support visuel accompagné d'un document de travail

### PROGRAMME

**Matin | 9H00 à 12H30**

#### INTRODUCTION :

#### L'ASSOCIATION CONJUGALE QUANT AUX BIENS

- Qu'est-ce qu'un régime matrimonial ?
- Qu'est-ce qu'une convention matrimoniale ?
- Qu'est-ce que l'immutabilité ?
- Qu'est-ce qu'un avantage matrimonial ?

#### I. IDENTIFIER LES BESOINS ET LES CONTRAINTES

- Les contraintes
  - les types idéaux du Code civil : séparation de biens, communauté, participation aux acquêts
  - le régime primaire
- Identifier les besoins et choisir en fonction des contraintes
  - Cas pratiques : risques professionnels, protection du survivant des époux, familles recomposées...

**Après-midi | 13H30 à 17H00**

#### II. CONSTRUIRE UNE SOLUTION ADAPTÉE

- S'affranchir des types idéaux du Code civil
  - les variantes du régime communautaire
  - les variantes des régimes séparatistes ?
  - les institutions contractuelles
  - les avantages matrimoniaux
  - les clauses de liquidation alternative
- Immutabilité ou mutabilité contrôlée
  - formalisme et publicité du contrat de mariage
  - conditions, formalisme et publicité du changement de régime matrimonial

**NIVEAU DE DIFFICULTÉ :** 🟡🟢🔴

**DURÉE :** 7 heures de formation

**PRIX :** 210 € HT, soit 252 € TTC

**PUBLIC CONCERNÉ :** notaires, collaborateurs

**PRÉREQUIS :** Connaissances de base en régimes matrimoniaux

**MOYENS TECHNIQUES :** Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Accompagné le plus souvent d'un support numérique.

#### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

#### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 17 mai 2025.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à l'issue de votre inscription accompagnée de la convention de formation et la procédure à suivre pour effectuer votre demande de subrogation. La convocation à la formation vous sera adressée au plus tôt 3 semaines avant le début de la formation avec les informations pratiques pour suivre votre formation.

Pour chaque salarié inscrit, saisie par l'office des prises en charge Opco EP. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.